



## AUX ÉPARGNANTS

### 1/ qui souhaitent

diversifier leurs investissements, dynamiser la performance de leur épargne et intéressés par la perspective de bénéficier :

- ✓ de deux coupons garantis, fixes et plafonnés de 4,5 %, l'un versé la première année et l'autre versé la deuxième année, quelle que soit l'évolution de l'Indice Refinitiv® Eurozone Low Carbon Select Index,
- d'un gain conditionnel, fixe et plafonné de 4,5 % par année écoulée (hors années 1 et 2) dès la troisième année, soit :
  - **44,5 % dès 3 ans** (TRA 4,48 %)
  - **4 ou 9 % dans 4 ans** (TRA 4,44 %)
  - **₄ ou 13,5 % dans 5 ans** (TRA 4,38 %)
  - **4 ou 18 % dans 6 ans** (TRA 4,32 %)
  - **4 ou 22,5 % dans 7 ans** (TRA 4,25 %)
  - **₄ ou 27 % dans 8 ans** (TRA 4,18 %)
  - 4 ou 31,5 % dans 9 ans (TRA 4,11 %) en fonction de l'évolution de l'Indice Refinitiv® Eurozone Low Carbon Select Index.

À l'échéance des 9 ans, à défaut de remboursement anticipé automatique prévu par la formule ou de l'obtention du gain de 31,5 % (TRA 4,11%) à l'échéance si l'Indice est en baisse jusqu'à -20 % (principe de l'« Airbag »), l'épargnant récupère son capital net investi dans le cas d'une baisse de l'Indice jusqu'à -40 %, sinon, il subira une perte en capital à hauteur de la baisse de l'Indice si ce dernier a baissé de plus de 40 % par rapport à son niveau initial<sup>(3)</sup>. La perte en capital peut être totale.

2/ sensibilisés aux risques des marchés financiers, pouvant immobiliser les sommes investies pendant une durée potentielle de 9 ans, acceptant un risque de perte en capital ainsi que le plafonnement de leurs gains éventuels, tout en offrant l'opportunité de bénéficier d'un remboursement anticipé automatique chaque année, dès la troisième année, en fonction de l'évolution de l'Indice de référence.

L'Indice Refinitiv® Eurozone Low Carbon Select Index - Indice de référence - est composé des 50 entreprises les plus performantes en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (classement déterminé par l'organisme de mesure indépendant Refinitiv), parmi les 200 plus grosses capitalisations boursières de la Zone euro. Il est équipondéré et calculé, dividendes nets réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5 % par an.

#### **Effet plafonnement\*:**

les gains éventuels sont plafonnés, à hauteur d'un montant fixe prédéterminé. L'investisseur peut donc ne pas profiter intégralement de la hausse de l'Indice de référence.

#### <u>Dans l'ensemble</u> de la brochure :

- ¬l'expression "capital" utilisée dans ce document désigne la Valeur Liquidative Initiale.
- ▶ le capital, les gains et les pertes sont annoncés hors frais d'entrée (Comptetitres) ou frais du contrat d'Assurance-vie (frais sur versement, arbitrage, de gestion), hors cotisation de la garantie complémentaire en cas de décès et hors fiscalité liée au cadre d'investissement.
- ▼ le TRA désigne le taux de rendement actuariel annuel (hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables).

# **COMMENT FONCTIONNE** AUTOFOCUS LOW CARBON FÉVRIER 2022 ?

Au lancement du fonds, le 3 mars 2022, on relève le niveau initial de l'Indice Refinitiv<sup>®</sup> Eurozone Low Carbon Select Index.

### LA 1<sup>re</sup> ET LA 2<sup>e</sup> ANNÉE<sup>(4)</sup>:

▲ Un coupon fixe et plafonné de 4,5 % est versé automatiquement la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> année, quelle que soit l'évolution de l'indice Refinitiv® Eurozone Low Carbon Select Index.

## AUX DATES DE CONSTATATION<sup>(5)</sup>, LES ANNÉES 3, 4, 5, 6, 7 OU 8 :

- ▲ Si l'Indice est stable, en hausse ou en baisse jusqu'à -5 % par rapport à sa valeur initiale : vous percevrez votre capital et un gain fixe plafonné de 4,5 % X nombre d'années écoulées (hors années 1 et 2) et la formule s'arrête automatiquement, soit :
  - 4,5 % (TRA de 4,48 %) si remboursement anticipé la 3° année
  - 9 % (TRA de 4,44 %) si remboursement anticipé la 4° année
  - **13,5** % (TRA de 4,38 %) si remboursement anticipé la 5e année
  - **18** % (TRA de 4,32 %) si remboursement anticipé la 6e année
  - 22,5 % (TRA de 4,25 %) si remboursement anticipé la 7º année
  - **27** % (TRA de 4,18 %) si remboursement anticipé la 8° année

Si l'Indice est en baisse de plus de 5% par rapport à son niveau initial : la formule se poursuit.

## À L'ÉCHÉANCE FINALE DES 9 ANS

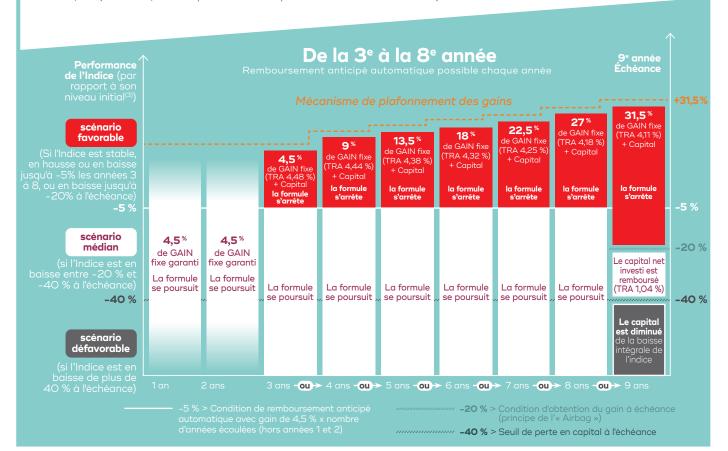
(dans le cas où le fonds n'a pas été remboursé par anticipation avant le 27 février 2031) :

- ▲ Si l'Indice est en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial : votre capital sera diminué de la baisse intégrale de l'Indice, vous subirez une perte en capital au minimum égale à 40 %.
- Si l'Indice est en baisse entre -20 % et -40 % : vous récupérez votre capital (TRA de 1,04 %).
- ✓ Si l'Indice est stable, en hausse ou en baisse jusqu'à –20 % (principe de l'« Airbag »), par rapport à son niveau initial : vous percevez votre capital et un gain fixe et plafonné de 31,5 % (TRA 4,11 %).

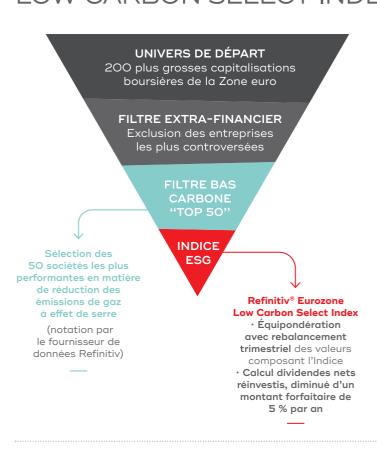
\*Effet plafonnement: Les gains éventuels sont plafonnés, à hauteur d'un montant fixe prédéterminé.

Exemple 1: si à 3 ans l'Indice Refinitiv® Eurozone Low Carbon Select Index atteint une performance de 10 %, vous ne profiterez pas intégralement de la hausse de l'Indice, vous percevrez votre capital net investi et un gain fixe prédéterminé de 4,5 % (TRA de 4,48 %, compte tenu des coupons versés la 1ºº et la 2º année).

Exemple 2: si à 9 ans l'Indice Refinitiv<sup>®</sup> Eurozone Low Carbon Select Index atteint une performance de 40 %, vous ne profiterez pas intégralement de la hausse de l'Indice, vous percevrez votre capital net investi et un gain fixe prédéterminé de 31,5 % (TRA de 4,11 % compte tenu des coupons versés la 1° et la 2° année).



# **FOCUS SUR L'INDICE** REFINITIV® EUROZONE LOW CARBON SELECT INDEX



La réalisation de la formule du fonds Autofocus Low Carbon est adossée à l'évolution de **l'Indice Refinitiv**® **Eurozone Low Carbon Select Index.** 

Cet indice est composé des 50 sociétés les plus performantes en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre parmi les 200 plus grandes capitalisations européennes. Il est équipondéré et calculé, dividendes nets réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5 % par an. Le montant des dividendes réinvestis peut être inférieur ou supérieur au montant forfaitaire de 5 % par an. Une description plus complète de l'indice est disponible sur le prospectus du fonds (disponible sur arkea-am.com). L'indexation du produit sur l'indice Refinitiv® Eurozone Low Carbon Select Index n'implique toutefois pas que les fonds levés seront spécifiquement alloués au financement de projets répondant à des thématiques ESG, ni aux entreprises les plus performantes en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'exposition de l'investisseur à la performance de l'indice ne signifie pas qu'il finance les actions le composant. En effet, seul l'indice est construit de façon à sélectionner des actifs correspondant à la thématique « bas carbone ».

 Graphique du processus de création de l'Indice "en entonnoir" par l'application de différents filtres.

# **AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DU FONDS**

## AVANTAGES

- ▲ Deux coupons fixes et garantis de 4,5 %, l'un versé la 1<sup>re</sup> année et l'autre versé la 2<sup>e</sup> année.
- ▲ Un gain fixe et plafonné de 4,5 % multiplié par le nombre d'années écoulées (hors années 1 et 2) si l'Indice Refinitiv® Eurozone Low Carbon Select Index est stable, en hausse ou en baisse jusqu'à -5% aux dates de constatation annuelles<sup>(5)</sup>.
- ✓ Un mécanisme de remboursement anticipé activé automatiquement à partir de la 3° année puis chaque année si l'Indice est stable, en hausse ou en baisse jusqu'à -5 % (TRA max 4,48 % pour un remboursement la 3° année).
- ▲ Si la performance de l'Indice est positive, nulle ou en baisse jusqu'à -20 % (principe de l'« Airbag ») à la date de constatation finale du 27 février 2031, votre capital vous sera restitué et vous bénéficierez

- d'un gain fixe et prédéterminé de 31,5 % (TRA 4,11 %).
- ▲ À l'échéance des 9 ans, si l'Indice est en baisse de plus de 20 % sans que cette baisse n'excède 40 %, vous êtes assuré de récupérer votre capital net investi.

### INCONVÉNIENTS

- ▲ Les gains fixes, en années 1 et 2, en cas de remboursement anticipé ou à l'échéance, sont plafonnés à hauteur d'un montant fixe prédéterminé, ainsi vous ne profitez pas intégralement de la hausse de l'Indice si celle-ci est supérieure au gain.
- ✓ Vous ne connaissez pas à l'avance la durée exacte de votre investissement qui peut durer de 3 à 9 ans.
- ▲ Le cours de l'Indice Refinitiv® Eurozone Low Carbon Select Index se calcule dividendes nets réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5 % par an.

- ▲ Le fonds présente un risque de perte en capital<sup>(2)</sup>:
  - ▼en cours de vie, en cas de rachat des parts avant l'échéance (hors remboursement anticipé automatique),
  - ˆ l'échéance, si l'Indice enregistre une baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial. Dans ce cas, votre capital sera diminué de la baisse intégrale de l'Indice,
- Les fonds levés ne sont pas nécessairement alloués au financement de projets répondant à des thématiques ESG, ni aux entreprises les plus performantes en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Seul l'indice est construit de façon à sélectionner des actifs ESG.



# 3 RAISONS D'INVESTIR DANS AUTOFOCUS LOW CARBON

Un gain garanti fixe de 4,5 % la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> année, et la perspective de versement d'un gain conditionnel, fixe et plafonné de 4,5 % (TRA 4,48 %), 9 % (TRA 4,44 %), 13,5 % (TRA 4,38 %), 18 % (TRA 4,32 %), 22,5 % (TRA 4,25 %), 27 % (TRA 4,18 %) ou 31,5 % (TRA 4,11 %) les années 3, 4, 5, 6, 7, 8 si l'indice est stable, en hausse, ou en baisse jusqu'à -5 %, ou à l'échéance des 9 ans, en l'absence de remboursement

anticipé antérieur, si l'Indice est stable, en hausse ou en baisse jusqu'à -20 % (principe de l'« Airbag ») par rapport à son niveau initial<sup>(3)</sup>.

Un remboursement du capital à l'échéance si l'Indice connaît une baisse comprise entre -20 % et -40 % par rapport à son niveau initial<sup>(3)</sup>, au-delà, la perte en capital pourra être partielle ou totale.

Une éventualité de remboursement anticipé automatique tous les ans<sup>(5)</sup> à partir de la 3° année si l'Indice Refinitiv® Eurozone Low Carbon Select Index est stable, en hausse ou en baisse jusqu'à –5 % ou en hausse par rapport à son niveau initial<sup>(3)</sup>.

En l'absence de remboursement anticipé automatique, le porteur peut être engagé pour 9 ans.

# CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

- ▲ Code ISIN: FROO14006GM3
- **▲Société de gestion :** Arkéa Asset Management
- ✓ Période de commercialisation : du 10 janvier au 19 février 2022 en Assurance-vie et jusqu'au 3 mars 2022 avant 12 heures en Compte-titres.
- ✓ Indice: Refinitiv® Eurozone Low Carbon Select Index.
- ▲ Seuil d'accès: 300 €
- ▲ Éligibilité: Assurance-vie (y compris Fourgous), Compte-titres, PERP.

- **Durée d'investissement**: 3, 4, 5, 6, 7, 8 ou 9 ans<sup>(5)</sup>, selon l'évolution de l'Indice.
- ▲ Remboursement anticipé : une opportunité de remboursement anticipé automatique tous les ans à partir de la 3° année si l'Indice est stable, en hausse ou en baisse jusqu'à −5 %(3).
- ▲ Gains: Les années 1 et 2: gain garanti fixe de 4,5 %; les années 3, 4, 5, 6, 7, 8 : aain fixe et plafonné de 4,5 % (TRA 4,48 %), 9 % (TRA 4,44 %), 13,5 % (TRA 4,38 %), 18 % (TRA 4,32 %), 22,5 % (TRA 4,25 %), 27 % (TRA 4,18 %) si l'Indice est stable, en hausse ou en baisse jusqu'à -5 %; à l'échéance des 9 ans : gain de 31,5 % (TRA 4,11 %) si l'indice est stable, en hausse ou en baisse jusqu'à -20 % (principe de l'« Airbag »)<sup>(3)</sup>.
- ▲ Frais: Frais facturés au fonds: 4 % maximum (frais courants estimés de 1,30 % pour la première année). Frais en CTO: Commission de souscription de 2 % maximum / commission de rachat 2 % maximum (0 % à l'échéance ou en cas de remboursement anticipé automatique). Frais en Assurance-vie: cf. frais d'arbitrages de votre contrat.
- darantie: la garantie donnée par le Crédit Mutuel Arkéa porte sur la valeur liquidative à la date d'échéance ou à l'une des dates de remboursement anticipé en cas de remboursement anticipé automatique. La garantie porte sur l'ensemble de la formule.

Préalablement à toute souscription, nous recommandons de prendre connaissance des informations générales et risques figurant dans le DICI et le prospectus (disponibles sur federal-finance-gestion.fr).

(1) Sauf heure de clôture antérieure des souscriptions retenue par votre distributeur.

(2) Le produit présente un risque de perte en capital en cas de sortie à des dates autres que celles de remboursement prévues par le produit (arbitrage, rachat, rentes, y compris pour décès). Cette perte en capital peut être partielle ou totale. Dans le cadre d'un investissement réalisé au sein d'un contrat d'Assurance-vie, le remboursement du capital s'entend hors frais et fiscalité liés au cadre d'investissement et hors frais éventuels liés à la garantie complémentaire en cas de décès si le contrat en comporte une. À titre indicatif, dans le cadre d'un contrat d'Assurance-vie proposant des frais annuels de gestion de 0,80 % : pour un versement initial de 1000 € nets (hors frais sur versement de 2 % prévus au contrat) à l'échéance des 9 ans et en l'absence de remboursement les années précédentes, si l'Indice est en baisse jusqu'à -40 % par rapport à son niveau initial, le remboursement serait de 911,66 € (hors frais éventuels liés à la garantie complémentaire en cas de décès si le contrat en comporte une). Pour bénéficier, après échéance de la formule, l'investisseur doit avoir souscrit sur la valeur liquidative de référence (pendant la période de commercialisation) et conserver ses parts jusqu'à l'échéance ce qui implique l'obsence de rachat, arbitrage ou décès. Remboursement du capital net investi sur la base de la Valeur Liquidative de Référence qui correspond à la plus haute valeur liquidative du fonds (hors frais d'entrée) établie entre le 10 janvier 2022 et le 3 mars 2022 inclus. (3) Par rapport à son niveau initial du 3 mars 2022, relatif au cours de clòture de l'Indice est entrieve de 5 % par an.

du 3 mars 2022. L'Indice est calculé dividendes nets réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5 % par an.

(4) Soit le 02/03/2023 (année 1) et le 07/03/2024 (année 2).

(5) Soit le 06/03/2025 (année 3) ou le 05/03/2026 (année 4) ou le 04/03/2027 (année 5) ou le 02/03/2028 (année 6) ou le 01/03/2029 (année 7) ou le 28/02/2030 (année 8) ou le 27/02/2031 (échéance de la formule, année 9).

Arkéa Asset Management est une société de gestion d'actifs filiale du Crédit Mutuel Arkéa, fruit du regroupement de Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion.

Le présent document est purement informatif et ne constitue ni une offre de souscription, d'achat ou de toute autre transaction portant sur les instruments financiers qui y sont visés, ni un conseil personnalisé d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Le fonds présenté ne comporte aucune garantie en capital et le capital initialement investi peut ne pas être intégralement restitué. La société de gestion est une filiale du Groupe Crédit Mutuel Arkéa. L'OPC pourra être commercialisé par des sociétés du même Groupe ayant des intérêts financiers communs qui perçoivent notamment des commissions au titre des placements réalisés, ce qui peut être source de conflits d'intérêts. Le Groupe Crédit Mutuel Arkéa a mis en place une politique de gestion des conflits d'intérêts, dont les mesures de barrières d'informations, pour réduire au minimum le risque de d'intérêts, pour autant les dispositifs organisationnels et administratifs établis ne suffisent pas à garantir avec une certitude raisonnable que le risque d'atteinte aux intérêts du client sera évité. Préalablement à toute décision d'investissement dans financier l'instrument présenté, recommandons de vous informer en prenant connaissance de la version la plus récente du prospectus (disponible gratuitement auprès d'Arkéa Asset Management). Vous pouvez obtenir des informations complémentaires sur le site arkea-am.com. Conformément à la réglementation, l'investisseur peut recevoir, sur demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à commercialisation du fonds.



# **VOS CONTACTS**







Arkéa Asset Management





Document à caractère publicitaire, non contractuel



